

Origines du projet à la lumière du projet d'établissement

1996

Depuis 1996, les enseignants du collège Croix de Pierre poursuivent une réflexion visant à prendre en compte dans l'évaluation de l'élève un ensemble de capacités transversales.

En conférant à l'évaluation une dimension diagnostique, cette initiative favorise la remédiation en situant l'élève au cœur du dispositif d'apprentissages.

1998 – 2001

La généralisation de l'expérimentation alliée à l'élaboration d'outils spécifiques pour la gestion informatique de l'évaluation des capacités transversales a conduit les enseignants à imaginer et concevoir différents types de **stratégies de différenciation**.

C'est pour répondre à cette attente que le collège s'est résolument tourné (rentrée 1999) vers l'intégration des TICE en se dotant d'une salle multimédia conjuguée à une structure de réseau (Salle de technologie/labo. de sciences/CDI/salle multimédia/salle des professeurs).

Cette intégration des TICE au projet d'établissement a nécessité la formation de l'équipe à l'utilisation de l'outil informatique. L'accompagnement assuré par le **CNFETP de Nantes** sur une période de 2 ans (1999 / 2001) a contribué à favoriser le développement et l'usage de ces nouvelles technologies :

- Mise en oeuvre du premier site Internet de l'établissement - mai 98 (collaboration enseignants / élèves).
- Intégration des TIC à la préparation et au déroulement d'un séjour européen pour les élèves de troisième : mini reportages et correspondance journalière par le truchement d'Internet durant un périple de 10 jours dans 4 capitales européennes (Londres/Amsterdam/Bruxelles/Paris).
Reconduit tous les ans, ce « Projet Europe » en est actuellement à sa cinquième édition (mars 2004 - <http://voyageurope.cdp22.net>).
- Intégration progressive des TIC dans l'élaboration de séquences pédagogiques pour la classe.
- Première expérimentation du B2I (janvier 2001) et réappropriation du livret de compétences au regard des programmes officiels dans chaque discipline (groupe de pilotage TICE).

2002/2003

Si les salles multimédias peuvent être à juste titre considérées comme source d'innovation et de motivation pédagogique, **elles ne suffisent pas toujours à instaurer de réelles pratiques qui viseraient à proposer à l'élève la voie la plus adaptée à son mode d'acquisition.**

De récentes études menées sur ce thème soulignent que dans bon nombre de cas, de telles configurations induisent chez l'enseignant le renforcement des pratiques existantes et tendent à reproduire les schémas traditionnels où tous les élèves

pratiquent la même activité sur le même support, le même sujet au même moment (modèle frontal).

De par sa flexibilité, l'outil informatique nomade (ordinateur portable, vidéo projecteur et supports numériques) peut contribuer à initier de nouvelles pratiques. **Un îlot d'ordinateurs portables dans une classe à un moment donné, laisse à l'élève le choix du support le plus adapté à son mode de fonctionnement.**

Ainsi, est-il possible d'imaginer qu'en cours de français, certains jeunes choisissent de substituer le support numérique à la copie « brouillon », levant ainsi bien des « blocages ».

Il devient alors possible d'initier une **pédagogie active au sein d'une classe atelier** visant à rendre l'élève auteur de son propre parcours.

La rentrée scolaire 2002/2003 a marqué une nouvelle étape dans l'évolution du dispositif :

- **Acquisition d'ordinateurs portables (3) :** banalisation et intégration des TICE au sein de **classes ateliers**. Ce n'est pas le groupe qui se déplace vers la salle multimédia mais c'est l'outil informatique qui rejoint la table de l'élève, **selon l'activité, les besoins du moment et le parcours envisagé.**
- **Refonte des emplois du temps :**
 - Mise en place et systématisation de séquences de 1h30 :** élèves et enseignants disposent de temps plus longs visant à favoriser l'émergence de séquences pédagogiques diversifiées (possibilité accrue d'accès aux ressources TIC...).
 - Annualisation des emplois du temps élèves/enseignants,** facilitant l'intégration de projets pluridisciplinaires au projet de classe conférant ainsi un sens nouveau aux apprentissages.
 - Exploitation de « temps mobiles » :** plages de durée variable suivant activités et projets.
- **Création pour chaque élève d'un dossier numérique** personnalisé sur le serveur de l'établissement : celui-ci dispose désormais d'un espace protégé nominatif pour la sauvegarde de ses travaux. Ce répertoire devient propriété de l'élève durant les années de collège. Il lui en est délivré une copie lorsqu'il quitte l'établissement. **Une adresse Internet** lui est également octroyée (certains travaux réalisés par ordinateur sont directement expédiés à l'enseignant concerné par ce canal).
- **Construction d'un recueil de règles en mathématiques et français** dans le cadre d'un travail de concertation avec les écoles primaires. Ce document sera complété tout au long du collège.

2004 - 2005

Cette nouvelle évolution dans l'intégration des TIC au sein du projet pédagogique de l'établissement conduit le collège, (rentrée scolaire 2003/2004) à étendre le réseau informatique à l'ensemble des classes rendant ainsi possible de façon ponctuelle, la mise en réseau des ordinateurs portables.

Par ailleurs, la nouvelle organisation du temps scolaire associée au dispositif d'évaluation permet de dégager pour chaque classe, une fois par trimestre, des temps d'entretiens (bilans individualisés) entre professeurs et élèves.

Faisant écho à cette dernière expérimentation, est né le concept de « Portfolio numérique ». Celui-ci s'inscrit dans une stratégie d'évolution du dispositif d'évaluation initié en 1998 conjugué à une utilisation optimisée des ressources TIC.

Cette conception de la classe numérique rend désormais possible une implication de l'élève dans la gestion de son parcours au collège. La motivation induite ainsi que les possibilités offertes tant au niveau des enseignants que des jeunes contribuent à modifier bien des postures.

La notion d'Environnement Numérique Modifiant prend ici tout son sens.

Trois priorités guident notre action :

1° Accorder à l'élève la place d'une parole construite.

2° Substituer à la culture de l'éphémère et de l'instantané celle de la « trace » du parcours.

3° Prolonger l'expérimentation des différentes voies d'accès au savoir en donnant au jeune la possibilité de devenir auteur, conscient de ses apprentissages par une relecture construite de son cheminement au collège en fixant de façon claire ses prochains objectifs :

“ Ce que je sais bien faire... Ce qu'il me reste à accomplir...”.

Description du projet

1° Objectifs

Ce projet concerne tous les élèves et enseignants de l'établissement :

Il s'agit pour les élèves de co-gérer un ensemble de livrets de compétences disciplinaires afin de rendre possible une lecture dynamique de leur parcours au sein d'un espace numérique personnalisé.

Principe : Chaque évaluation dans chaque discipline donne lieu à une mise à jour du livret de compétences : l'élève possède en permanence une photographie de son parcours personnel.

En se substituant à la « **logique de programme** », cette « **logique de parcours** » se trouve renforcée par la délinéarisation des acquisitions : telle compétence non maîtrisée à un moment de l'année scolaire peut ainsi faire l'objet d'une remédiation et d'une évaluation ultérieure au sein du cycle d'apprentissages (*C'est également cette logique qui prévaut dans l'évaluation du B2I*).

Des temps de rencontres individualisés professeurs/élèves sont ménagés durant l'année scolaire dans chaque discipline afin de croiser les regards et les représentations donnant ainsi à l'élève la place d'une parole construite.

Il s'agit pour les enseignants d'avoir à leur disposition un outil d'analyse et de dialogue afin de pouvoir initier les stratégies de remédiation et de différenciation adaptées.

La mise à disposition d'un **portfolio** pour chaque élève conduit l'équipe à **revisiter le concept de classe numérique** par un redéploiement des moyens informatiques autour de trois axes :

1. **Nécessité d'un accès libre** et aisé au réseau de l'établissement quel que soit le local, et la discipline concernée impliquant la **mise à disposition permanente d'ordinateurs connectés dans chacune des classes**.
2. **Gestion sécurisée** de l'espace numérique et **communication interne facilitée** par l'intermédiaire d'une plate-forme intranet.
3. **Usage optimisé d'outils informatiques modulaires et variés** afin de répondre aux exigences des activités développées dans un souci de diversification des pratiques.

2° Impact attendu

A la lumière des expériences vécues, force est de constater que les TIC agissent dans bon nombre de cas comme des leviers facilitateurs, sources de motivation et de changement.

Pour autant, il est important de considérer que l'usage de l'OBJET INFORMATIQUE ne garanti en rien, à lui seul, la réussite de l'élève. Ce n'est que par une démarche active initiée par l'équipe qu'il pourra adopter le statut d'OUTIL AU SERVICE DES APPRENTISSAGES.

Notre projet de « **classe numérique** » devrait, à court terme, conduire à banaliser l'usage de l'ordinateur au collège. Par son **intégration concertée mais non systématique**, il privilégie une logique de parcours veillant à proposer au jeune le support le plus adapté à son mode d'acquisition.

La nécessité de permettre à tous les élèves de l'établissement d'acquérir une culture informatique reste pour l'équipe un enjeu majeur : à ce jour, environ 45% des familles disposent d'une connexion Internet à la maison (fracture informatique).

Une évolution possible du portfolio numérique viserait, à moyen terme, à rendre possible l'accès à distance à l'espace numérique de travail :

- Mutation de l'**Intranet** établissement en **Extranet**.
- Dotation pour chaque élève d'une clé USB remplissant les fonctions d'un cartable : intégration au support d'un environnement de travail intégral regroupant un système d'exploitation en open source « bootable » (Linux Knoppix), une suite bureautique intégrée (Open Office).

Gérard Moisan